



J'ai un differend avec le clerc de l'huissier

Par **mamixanax**, le **26/11/2011** à **20:08**

Bonjour, une saisie arrêt sur salaire est instaurée depuis 2004 à l'encontre de mon ex mari, instituteur. courant juillet j'ai prévenu par recommandé l'huissier que mon ex mari changeait de région pour aller dans la creuse. je n'ai eu aucune nouvelle et début novembre j'ai constaté que la pension alimentaire n'avait pas été versée, j'ai téléphoné chez l'huissier et on m'a passé la personne en charge des pensions alimentaires, qui m'a dit qu'elle allait se renseigner. au bout de 8 jours pas de nouvelle, j'y suis allée, la secrétaire à qui j'ai tout expliqué m'a répondu de façon agressive que c'était à moi de prendre rendez vous et que je n'avais pas fait mon boulot; je lui ai répondu vertement, elle m'a donné un rendez vous avec le clerc qui m'a fait signer un papier en date du 17/11/11 pour remettre en route dans la nouvelle académie. mon ex m'a envoyé un recommandé reçu le 22/11/11 disant que sur les conseils de l'huissier il m'envoyait des chèques pour régulariser les 2 mois d'impayé mais pas de chèques dans la lettre alors qu'il me dit avoir envoyé copie des chèques et de la lettre à mon huissier qui m'a écrit en date du 22/11 que prévenu par mon ex du règlement il ne pouvait pas faire de saisie arrêt. de plus la pension n'avait pas été réindexée depuis 2004 et est passée de 120 à 132 euros, mais mon ex veut m'envoyer en accord avec l'huissier un chèque de 120 tous les mois par la poste. que faire????

Par **corimaa**, le **27/11/2011** à **22:07**

[citation] la pension n'avait pas été réindexée depuis 2004 et est passée de 120 à 132 euros [citation] Changez d'huissier avec votre jugement et les nouvelles coordonnées du père. Vous demander le paiement des deux derniers mois ainsi que la totalité des arriérés de la réindexation qui n'a pas été faite sur les 5 dernières années, c'est rétroactif sur 5 ans